



École De la Petite-Bourgogne

SEPTEMBRE 2020

INFO-PARENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
31 août	1	2	3	4
Poursuite de la rentrée progressive au préscolaire	Début de l'horaire régulier du préscolaire			 Fête de la rentrée en après-midi
7	8	9	10	11
CONGÉ FÉRIÉ Fête du travail				
14	15	16	17	18
		En soirée : Assemblée générale et rencontre des parents MODALITÉS À VENIR...	 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	
21	22	23	24	25
	 Photo scolaire			
28	29	30		
		Déclaration de la clientèle scolaire <i>Votre enfant doit être présent à l'école</i>		

VERSO



Rentrée scolaire du jeudi, 27 août dernier à l'école de la Petite-Bourgogne

Madame Martine Ouellet, directrice et Monsieur Alexandre Latour, directeur adjoint, tiennent à **remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe école De la Petite-Bourgogne qui a assuré, en toute sécurité, le retour à l'école des enfants.** Nous tenons aussi à vous remercier, chers parents, pour votre implication à faire de ce retour à l'école un succès!

Rencontre des parents et assemblée générale de parents :

Vous recevrez les informations relatives à ces rencontres sous peu. Pour ce qui est de l'assemblée générale de parents, il a déjà été confirmé qu'elle aura lieu en vidéoconférence. Tous les détails vous parviendront ultérieurement.

Fête de la rentrée :

Nous soulignerons la rentrée 2020-2021 le vendredi 4 septembre en après-midi. Au programme : Parade autour de l'école et maïs. Départ de la parade à 13h00. Toutes les mesures émises par la Santé Publique seront au rendez-vous afin de faire de cette fête de la rentrée scolaire 2020-2021 un temps de réjouissance pour les enfants en toute sécurité!



Rappel : Frais scolaires

Nous vous rappelons que, dans le cadre des mesures sanitaires mises en place par notre école, vous ne pouvez pas venir payer les frais scolaires de votre enfant au secrétariat. Vous pouvez envoyer l'argent exact dans une enveloppe par le biais du sac d'école de votre enfant ou payer par internet via la nouvelle application.

IMPORTANT : Retards

Nous sollicitons votre collaboration afin de faire prendre dès maintenant de **bonnes habitudes** à votre enfant en faisant en sorte qu'il arrive **à l'heure à l'école.** Afin de diminuer le nombre de retards, nous vous rappelons les consignes suivantes :

Nous laisserons les enfants entrer par la bonne porte sur la cour jusqu'à ce que le dernier rang soit dans l'école et que nous fermions la porte. **Une fois la porte fermée, l'enfant doit se présenter au secrétariat pour chercher un billet de retard.**

En plus de donner de bonnes habitudes aux élèves, cette mesure vise à assurer la sécurité des élèves et aussi, **limiter l'affluence d'élèves au secrétariat** en lien avec les mesures sanitaires prises par notre école.

Secrétariat

Afin de soutenir notre secrétaire et en lien avec les mesures sanitaires prises par l'école, nous vous demandons d'**éviter de passer à l'école porter du matériel que votre enfant a oublié de rapporter** en classe. Nous tenons à limiter le déplacement de matériel du secrétariat jusqu'à la classe car bien souvent cela doit passer entre les mains de plusieurs personnes avant de se rendre au destinataire...

Mesure alimentaire

Veuillez prendre note des documents envoyés à ce sujet.

COVID-19

Merci de rappeler à votre enfant l'importance du lavage des mains et l'étiquette respiratoire.

Les élèves du **3^e cycle (5^e et 6^e année)** doivent avoir un **masque fournit par les parents** pour les déplacements dans l'école.

Le Gouvernement du Québec vous propose un algorithme à jour des symptômes/conditions Menant à l'exclusion du milieu scolaire en ligne à l'intention des parents :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

Au plaisir de collaborer avec vous et le personnel de l'école afin de faire de cette année scolaire une réussite pour votre enfant,

Martine Ouellet

Directrice de l'école De la Petite-Bourgogne

BONNE ANNÉE SCOLAIRE

2020-2021!